

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 13
Nombre de Membres votants : 13

Date de la convocation : 05 mars 2025
Convocation affichée le : 05 mars 2025
Procès-verbal affiché le : 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaients présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Jean-Pierre BATAIS — Claude PAPAPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Virginie ROBIOU — Séverine LEBRUN — Véronique PICHERIT

Absents : Franck SAMSON

Nadine CORBEL a été désignée secrétaire de séance.

**Délibération
2025/17**

Convention pour le contrôle des appareils de défense contre l'incendie

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la proposition de convention de la société SAUR pour le contrôle et l'entretien des appareils de défense contre l'incendie.

La Collectivité dispose, conformément aux dispositions de l'article L2212-2 alinéa 5 du Code Générales Territoriales, d'un système de protection contre l'incendie constitué d'appareils publics tels que notamment les poteaux d'incendie alimentés par le réseau public de distribution d'eau potable.

La commune souhaite que la société effectue des mesures de pression et de débit pour évaluer la conformité des poteaux d'incident au regard des circulaires interministérielles du 10 décembre 1951 et du 9 août 1967 et procède à l'entretien de son matériel de défense incendie conformément à la norme NF S 62-200

La convention est proposée pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

Après en avoir délibéré et procédé au vote par :

13 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- Autorise le Maire à signer la convention avec la société SAUR.

SIGNATURES

Le Maire,

Loïc COMMEUREUC



Secrétaire de séance,

Nadine CORBEL